

Licence Musicologie réécriture et orchestration S3

Responsable

Charles FOURMENT charles.fourment@univ-amu.fr

Descriptions

Code: HMS3U24

Nature:

Domaines: Arts, Lettres, Langues

Informations

Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)

Nombre de crédits :

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Ce cours propose d'étudier les principes de l'harmonisation tonale, de l'orchestration et de la réduction d'orchestre. En s'appuyant sur quelques œuvres issues du répertoire classique, les participants seront amenés à comprendre et expérimenter les techniques d'écriture pour diverses formations orchestrales, tout en renforçant leur connaissance du système tonal et de ses applications pratiques.

Contenu du cours :

- Orchestration : Introduction aux instruments de l'orchestre : caractéristiques, registres, techniques de jeu. Techniques d'écriture pour les différents groupes instrumentaux (cordes, bois, cuivres, percussions). Exploration des textures et des couleurs orchestrales.
- Réduction d'orchestre : Méthodologie pour adapter une œuvre orchestrale à une formation plus restreinte. Exercices pratiques de réduction d'œuvres classiques pour piano, quatuor à cordes, ou autres ensembles de chambre. Étude comparative entre la version originale et sa réduction.
- Consolidation du Système Tonal : Rappel des bases théoriques : harmonie, cadence, modulation, progression harmonique. Analyse de l'utilisation du système tonal dans des œuvres du répertoire classique. Exercices de réécriture et de réharmonisation en respectant les contraintes du style classique.

Le cours alternera entre des séances théoriques, des ateliers pratiques d'écriture et d'orchestration, ainsi que des travaux d'analyse d'œuvres classiques. Les étudiants auront l'occasion de travailler sur des projets individuels et collectifs, mettant en pratique les concepts abordés.

Prérequis : Ce cours s'adresse aux étudiants ayant une bonne maîtrise de la théorie musicale et des notions de base en harmonie. Une expérience préalable en écriture musicale ou en orchestration est un atout, mais pas indispensable.

À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de :

- Orchestrer une œuvre pour différentes formations tout en respectant les codes du style classique.
- Réduire une partition orchestrale pour des ensembles plus réduits sans perdre l'essence musicale de l'œuvre.
- Appliquer de manière créative et rigoureuse les principes du système tonal dans leurs compositions et arrangements.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.

Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.

Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée

en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur le répertoire tonal. Il vise à développer une compétence approfondie en arrangement musical, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'orchestration, ou l'éducation musicale.

VOLUME HORAIRE

• Volume total: 20 heures · Travaux dirigés: 20 heures

CODES APOGÉE

HMS3U24 [ELP]

M₃C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Aller sur le site de l'offre de formation...



Dernière modification le 29/08/2024